



Le Directeur Général

COMMUNIQUE RELATIF A L'OUVERTURE DES CONCOURS DIRECTS ET PROFESSIONNELS D'ENTREE AU CENTRE DE FORMATION JUDICIAIRE (CFJ)

Au titre de l'année 2023, le Centre de Formation judiciaire (CFJ) est autorisé à recruter :

- **Section Magistrature** : trente (30) auditeurs de justice pour le concours direct, et cinq (05) pour le concours professionnel ;
- **Sous-section Greffe** : quarante (40) élèves greffiers pour le concours direct, et cinq (05) pour le concours professionnel ;
- **Sous-section Inspecteurs de l'éducation surveillée et de la protection sociale** : six (06) Inspecteurs de l'éducation surveillée et de la protection sociale pour le concours direct, et six (06) pour le concours professionnel ;
- **Sous-section Educateurs spécialisés** : quarante (40) éducateurs spécialisés pour le concours direct ;

Les concours sont ouverts aux candidats selon les modalités suivantes :

Section Magistrature

Concours direct :

- être de nationalité sénégalaise ;
- être âgé de 40 ans au plus au premier janvier de l'année du concours ;
- être titulaire au moins d'un diplôme de master, de maîtrise ès sciences juridiques ou d'un diplôme admis en équivalence ;
- remplir les conditions générales d'accès à la Fonction publique ;

Pièces à fournir :

1. Fiche de renseignements (téléchargeable sur le site www.cfj.sn et disponible au CFJ).
2. Demande manuscrite adressée au Directeur général du CFJ sous couvert du Ministre de la Justice.
3. Photocopie certifiée conforme de la carte nationale d'identité.
4. Certificat de nationalité sénégalaise.
5. Extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois.
6. Certificat de visite et de contre visite médicale de moins de trois mois
7. Photocopie certifiée conforme du diplôme
8. Frais d'inscription **15 000F** payable via orange money.

Concours professionnel

- être un agent de l'Etat âgé de 53 ans au plus au premier janvier de l'année du concours ;
- être titulaire au moins d'un diplôme de master, de maîtrise ès sciences juridiques ou d'un diplôme admis en équivalence ;
- totaliser cinq (05) années de services effectifs dans une hiérarchie au moins égale à B ;

Pièces à fournir :

1. Fiche de renseignements (téléchargeable sur le site www.cfj.sn et disponible au CFJ).
2. Une demande manuscrite adressée au Directeur général du Centre sous couvert du Ministre de la Justice accompagnée du curriculum vitae du candidat.
3. Photocopie certifiée conforme de la carte nationale d'identité, Photocopie certifiée conforme du diplôme.
4. Un certificat administratif attestant le grade et l'ancienneté dans la hiérarchie.
5. Frais d'inscription **20 000F** payable via orange money.

Sous- section Greffe

Concours direct :

- être de nationalité sénégalaise ;
- être âgé de 33 ans au plus au premier janvier de l'année du concours ;
- être titulaire de la licence ou d'un diplôme admis en équivalence ;
- remplir les conditions générales d'accès à la Fonction publique ;

Pièces à fournir :

1. Fiche de renseignements (téléchargeable sur le site www.cfj.sn et disponible au CFJ),
2. Demande manuscrite, adressée au Directeur général du CFJ sous couvert du Ministre de la Justice.
3. Photocopie certifiée conforme de la carte nationale d'identité.
4. Certificat de nationalité sénégalaise.
5. Extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois.
6. Certificat de visite et de contre visite médicale de moins de trois mois.
7. Photocopie certifiée conforme du diplôme.
8. Frais d'inscription **10 000F** payable via orange money.

Concours professionnel :

- être un agent de l'Etat âgé de 53 ans au plus au premier janvier de l'année du concours ;
- totaliser au moins cinq (05) années de services effectifs dans la hiérarchie B ;

Pièces à fournir :

1. Fiche de renseignements (téléchargeable sur le site www.cfj.sn et disponible au CFJ).
2. Demande manuscrite adressée au Directeur général du CFJ sous couvert du Ministre de la Justice accompagnée du curriculum vitae du candidat.
3. Photocopie certifiée conforme de la carte nationale d'identité.
4. Certificat administratif attestant le grade et l'ancienneté dans la Fonction publique.
5. Frais d'inscription **20 000 f** payable via orange money.

Sous- section Inspecteurs de l'éducation surveillée et de la protection sociale

Concours direct :

- être de nationalité sénégalaise ;
- être âgé de 33 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours ;
- être titulaire au moins d'un diplôme de master, de maîtrise ès sciences sociales, ès sciences de l'éducation ou ès sciences juridiques ou d'un diplôme admis en équivalence ;
- remplir les conditions générales d'accès à la Fonction publique ;

Pièces à fournir :

1. Fiche de renseignements (téléchargeable sur le site www.cfj.sn et disponible au CFJ).
2. Demande manuscrite, adressée au Directeur général du CFJ sous couvert du Ministre de la Justice.
3. Photocopie certifiée conforme de la carte nationale d'identité.
4. Certificat de nationalité sénégalaise.
5. Extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois.
6. Certificat de visite et de contre visite médicale de moins de trois mois.
7. Photocopie certifiée conforme du diplôme.
8. Frais d'inscription **10. 000F** payable via orange money.

Concours professionnel

- être agent de l'Etat âgé de 53 ans au plus au premier janvier de l'année du concours ;
- totaliser au moins cinq (05) années de services effectifs dans un des corps d'une hiérarchie au moins égale à B ;

Pièces à fournir :

1. Fiche de renseignements (téléchargeable sur le site www.cfj.sn et disponible au CFJ).
2. Une demande manuscrite adressée au Directeur général du Centre sous couvert du Ministre de la Justice accompagnée du curriculum vitae du candidat.
3. Photocopie certifiée conforme de la carte nationale d'identité, Photocopie certifiée conforme du diplôme.
4. Un certificat administratif attestant le grade et l'ancienneté dans la hiérarchie.
5. Frais d'inscription **20 000F** payable via orange money.

Sous- section Educateurs spécialisés

Concours direct :

- être de nationalité sénégalaise ;
- être âgé de 32 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours ;
- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme admis en équivalence ;
- remplir les conditions générales d'accès à la Fonction publique ;

Pièces à fournir :

1. Fiche de renseignements (téléchargeable sur le site www.cfj.sn et disponible au CFJ).
2. Demande manuscrite, adressée au Directeur général du CFJ sous couvert du Ministre de la Justice.
3. Photocopie certifiée conforme de la carte nationale d'identité.
4. Certificat de nationalité sénégalaise.
5. Extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois.
6. Certificat de visite et de contre visite médicale de moins de trois mois.
7. Photocopie certifiée conforme du diplôme.
8. Frais d'inscription **10. 000F** payable via orange money.

**Les candidats ne peuvent faire plus de trois fois le même concours.
Les inscriptions se feront en ligne sur le site www.cfj.sn/concours : du 1^{er} Septembre au 02 octobre 2023 :**

NB : Les diplômés des universités privées doivent, en plus du diplôme requis, produire une reconnaissance du CAMES ou de l'ANAQ SUP en cours de validité délivrée à l'établissement.

